

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 12 juillet 2019 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 28 JUIN 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 28 juin 2019.

2. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION DE 2 SÉCHOIRS – LANCEMENT PROCÉDURE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer le marché visant l'attribution de "achat de deux sècheurs rotatifs professionnels" en sollicitant des offres ou devis ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/741-98.

3. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION 2 TENUES PLONGEUR – LANCEMENT PROCÉDURE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer le marché visant l'attribution de "achat matériel de plongée" et de solliciter des offres et devis ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/744-51.

4. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION 100 CASQUES – LANCEMENT PROCÉDURE – BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande de 100 casques par la centrale de marché du SPF, réf. II/MAT/A42-336-15, pour un montant de 29.161,00 € TVAC ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/744-51.

5. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION 250 CAGOULES – LANCEMENT PROCÉDURE - BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide De valider la commande de 250 cagoules de feu par la centrale de marché du SPF, réf. II/MAT/A24-363-17, pour un montant de 4.750,00 € TVAC ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/744-51.

6. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION 350 PAIRES DE GANTS – LANCEMENT PROCÉDURE - BON DE COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la commande de 350 paires de gants de feu par la centrale de marché du SPF, réf. II/MAT/ A12-273-11, pour un montant de 35.150,50 € TVAC ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/744-51.

7. BUDGET 2020 – COURRIER VILLE DE ROCHEFORT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide reporter ce point.

8. ASBL JEUNES SAPEURS-POMPIERS – SUBSIDE 2018 ET 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord pour la liquidation d'un subside de 5.000 € pour les années 2018 et 2019 à l'ASBL « Les jeunes sapeurs-pompiers de la zone de secours Dinaphi » ; De prévoir une modification budgétaire à l'article 351/433-01 pour y ajouter les 2.500 € non versés en 2018 ; De charger le comptable spécial de procéder à cette liquidation.

9. FACTURE AIDE MÉDICALE URGENTE – RÉCLAMATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir la facture contestée n° A19-03184 d'un montant de 60 €, estimant que l'arrêté royal du 28 novembre 2018 relatif à la facturation est bien d'application et que les conditions de facturation sont bien remplies.

10. ADRESSE DE LA ZONE – SUIVI DE COURRIER – PROLONGATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de prolonger le contrat de suivi du courrier avec Bpost, sachant que les services administratifs ne s'installeront pas à Beauraing avant 1 an.

11. INTERVENTION AMU – PLAINTÉ

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de reporter ce point, les agents concernés n'ayant pas encore été entendus par leur hiérarchie.

12. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – LITIGE AGENT VOLONTAIRE – RÉPONSE À DONNER

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de répondre au courrier de l'avocat et de proposer plusieurs dates à l'agent concerné pour une entrevue.

13. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – LIEUTENANT VOLONTAIRE – SUSPENSION DE NOMINATION

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination d'un lieutenant volontaire pour une période de 2 ans à partir du 01^{er} septembre 2019.

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION VOLONTAIRE – SECOURISTE-AMBULANCIER À PHILIPPEVILLE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'une secouriste-ambulancière volontaire au Poste de secours de Philippeville, à la date du 30 juin 2019.

15. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION VOLONTAIRE - SECOURISTE-AMBULANCIER À COUVIN

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la démission d'un secouriste-ambulancier volontaire au Poste de secours de Couvin, à la date du 30 juin 2019.

16. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DÉMISSION VOLONTAIRE – SAPEUR-POMPIER – GEDINNE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'acter la demande de démission d'un sapeur-pompier volontaire au Poste de secours de Gedinne ; De proposer au Conseil de zone d'accorder la démission honorable à cet agent à la date du 30 juillet 2019.

17. PERSONNEL ADMINISTRATIF – RECRUTEMENT INFORMATICIEN

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide reporter ce point.

18. PERSONNEL ADMINISTRATIF – DEMANDE DE CONGÉ PARENTAL

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder un nouveau congé parental d'1/5 temps à un agent administratif, pour une période de 20 mois à partir du 13 août 2019 ; De marquer son accord pour que le 1/5^e temps de congé soit pris le mercredi.

19. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DIVERS RECRUTEMENT – LIGNE DU TEMPS

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de prendre connaissance de la ligne du temps des différents recrutements approuvés par le Conseil de zone ; de demander au Commandant de faire un rapport complet sur les officiers de la zone, incluant le temps de travail, les tâches, la projection des départs à la retraite, à intégrer au plan de personnel à préparer.

20. CASERNE DE BEURAING – ACHAT DU BÂTIMENT – ENTREVUE AVEC LE BOURGMESTRE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer au Commandant de discuter de la caserne de Beuraing en réunion d'Etat-Major, avec une analyse de risques appropriée, et de rediscuter de ce point ultérieurement.

21. PERSONNEL ADMINISTRATIF – HORAIRE D'ÉTÉ PERMANENT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de proposer un horaire d'été au personnel administratif, comme suit, pour les mois de juillet et août 2019 :

- De 6h00 à 9h : plage flottante
- De 9h à 12h : plage fixe
- De 12h à 13h : plage flottante
- De 13h à 14h00 : plage fixe
- De 14h à 17h30 : plage flottante.

La durée maximale d'une journée de travail est toujours de 9h00 et la pause de midi de 30 minutes reste obligatoire ; D'imposer la présence d'au moins un agent jusque 16h pour les services RH, Comptabilité et Prévention, à charge de la Directrice administrative de l'organiser en accord avec les agents concernés.

Par le collège,

La Secrétaire de zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN